ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 22 (1987), p. 175-180

Maurice Martin

Sicard et Granger (suite et fin).

## Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

	9782724710922	Athribis X	Sandra Lippert
	9782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
	9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
	9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
	9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
	médiévale		
	9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
	9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)			
	9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

## SICARD ET GRANGER

(suite et fin)

Maurice MARTIN

Pour avoir signalé dans un article des *Annales Islamologiques* l'utilisation de manuscrits de Claude Sicard par Granger dans sa *Relation d'un voyage fait en Egypte en l'année 1730*, j'ai reçu communication d'un dossier de manuscrits qui concerne l'un et l'autre et précise leurs rapports. Il contient de plus l'original d'un texte de Sicard très manipulé à l'édition. A ce double titre, le dossier mérite une brève présentation (1).

Conservé à la bibliothèque des Facultés N.D. de la Paix à Namur, Belgique, il comprend 7 pièces manuscrites, groupées sous le titre « Mémoires et notes sur l'Egypte » dans l'inventaire qu'en a fait P. Faider (2). Seule la première de ces pièces y est identifiée, c'est le texte même de la *Relation* de Granger, mais continu, non encore divisé en chapitres comme dans l'édition et donc, selon toute vraisemblance, antérieur à cette édition datant de 1745. Quant aux 6 autres pièces, elles ne sont pas sans rapport avec la *Relation*, comme on va le voir.

Le manuscrit même de la *Relation*, très soigneusement calligraphié, ne comporte qu'une variante notable avec le texte imprimé où, p. 40, à la fin de la description de Madfoune (= Abydos) les lignes suivantes ont été omises : « Trois grands canaux qui conservent leur eau toute l'année servent à arrozer le terroir de Madfoune, on y voit aussy deux grands reservoirs l'un au Sud Est et l'autre au nordouest, les coptes y ont un miserable couvent qu'ils nomment Deïr Mouzalé (3) » (fol. 11 v°). Les autres variantes sont mineures (4).

(1) Voir « Granger est-il le rédacteur de son voyage en Egypte? », Annales Islamologiques 19, 1983, p. 53-58. Je dois à Mademoiselle Marie-Cécile Bruwier, égyptologue, du Musée Royal de Mariemont, la connaissance et la communication de ce dossier avec d'autres renseignements utiles, ce dont je la remercie cordialement.

(2) P. Faider, Catalogue des manuscrits conservés à Namur, Gembloux 1934, p. 549-550. P. Faider note que «l'ensemble du dossier provient d'une source unique, peut-être Granger lui-même» ...

ou le rédacteur final de sa Relation.

(3) « Deïr Mouzalé » est le dayr anbā Mūsā, à 2 km au nord des temples d'Abydos. — Granger ne sachant pas l'arabe, ses transcriptions sont parfois fantaisistes.

(4) Ainsi, Relation p. 137 porte « Gervar » au lieu du « Geouar » du manuscrit, bien meilleur. De même, les inscriptions gréco-coptes sont relativement plus lisibles dans le manuscrit que dans l'édition, p. 75 et 119, qui a souffert du manque de caractères appropriés.

33

Les deux pièces suivantes, n°s 2 et 3 du dossier, présentées respectivement comme « mémoire sur l'Egypte » et « brève description de l'Egypte » par P. Faider, sont rédigées sous forme de lettres et toutes deux inachevées. Leur contenu recouvre en fait la majeure partie du ch. I de la *Relation* de Granger consacré à des généralités sur l'Egypte : même esprit critique vis à vis des descriptions tant anciennes que modernes, termes et formules identiques allant jusqu'au mot à mot pour parler des causes de la crue du Nil et notamment de son explication populaire par la « chute de la goutte », de la composition du sol et de sa fertilité surfaite, des modes de culture, de la nourriture insipide ou du climat malsain (1). Ces deux pièces pourraient donc être tenues pour source ou même première ébauche de ce chapitre.

La pièce nº 2 fol. 2 évoque Claude Sicard. Si ses mémoires sur l'Egypte devaient un jour être publiés, le rédacteur de la lettre pourrait y renvoyer sans se hasarder lui-même à rédiger sa propre description. Après avoir parcouru longuement le pays par ordre du roi en compagnie d'un dessinateur, le P. Sicard a en effet rédigé des mémoires « qu'il se proposoit de porter luy meme en France pour en suivre l'impression de peur qu'on en retranchat ce qu'il y avoit de contraire à ce que les Peres de son ordre ont rapporté, dans differens ouvrages, de cette Province et il etoit apres a faire dessiner quelques restes d'anciens monumens lorsqu'il fut attaqué de la Peste dont il mourut ». Les dits mémoires devraient se trouver à la Bibliothèque du Roi, puisque Sicard travaillait pour son compte, mais « un Pretre Syrien de ma connoissance qui est employé à la traduction des manuscrits arabes de la Bibliothèque de Sa Majesté (2) a qui j'en ay demandé des nouvelles m'a repondu que ces memoires sont au pouvoir des RR. PP. Jesuites qui doivent les faire imprimer, ce qui est cause qu'ils n'en ont pas donné une copie pour etre conservée dans la Bibliotheque. Si je croyois que ces memoires du P. Sicard parussent bientot et qu'ils parussent tels que ce Jesuite les a dressés, je vous aurois proposé de vous en tenir a eux et de me dispenser de vous donner les miens, mais ... il est a presumer qu'il y a quelque affectation dans le retardement que les PP. Jesuites de Paris apportent a (leur) impression (3) ». Cette lettre est écrite du Caire; non datée, elle est postérieure à 1733

<sup>(1)</sup> Sur les 27 pages du ch. 1 de la *Relation*, 15 au moins sont esquissées dans ces deux manuscrits.

<sup>(2)</sup> Sans doute Joseph Askari, prêtre maronite attaché à la Bibliothèque du Roi comme interprète pour les langues arabe et syriaque dès 1732: Omont, Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris 1902, p. 797.

<sup>(3)</sup> Quoique le propos d'aller en France surveiller lui-même l'impression de son grand ouvrage sur l'Egypte n'apparaisse pas dans la correspondance de Sicard, l'intention qu'on lui prête ici est tout à fait conforme à l'indignation qu'il ressentit devant la toilette parisienne imposée à ses relations de voyage par ses savants confrères de Paris : voir Sicard, Œuvres, IFAO 1982,

puisqu'elle cite la *Description de l'Egypte* de Benoît de Maillet, « consul de ce pays-cy », parue à cette date.

La pièce n° 3, dont une autre copie partielle constitue le n° 5 du dossier, ne livre qu'une indication sur son auteur : il préférerait qu'on le questionnât sur des régions moins connues que l'Egypte et qu'il a vues, par exemple « cette partie de la Lybie ou etoit le temple de Jupiter Ammon, la Pentapole cirenaïque et enfin cette ville pretendüe petrifiée, petrification soutenue par des physiciens françois et combatue par les anglois » (1). Or, on sait que Granger et son ami le consul Pignon ont parcouru la Cyrénaïque en 1733 (2).

La pièce n° 4 n'est autre qu'une copie annotée du Discours sur l'Egypte du P. Sicard. Elle est complète, contrairement à ce qu'en dit P. Faider — « Fragment d'une description de l'Egypte » — qui n'a pu identifier ce texte parce que la moitié supérieure des trois premiers folios est fortement détériorée par l'humidité. Elle est fidèle à l'original, en ce sens qu'elle est toujours conforme aux corrections opérées par Brotier sur les débuts du texte imprimé dans les Nouveaux Mémoires d'après la copie qu'il possédait. Elle autoriserait donc une bien meilleure édition que celle que j'en ai donnée, mais je me contenterai ici de relever les principales modifications introduites par son premier éditeur (3) et de préciser l'utilisation qu'en a faite la Relation de Granger.

D'abord, en ce qui concerne le texte du *Discours* édité par Fleuriau, cette copie permet de repérer les amplifications littéraires conformes à la rhétorique de l'époque infligées

t. I p. 53-54 et II p. 139-141. Quant aux doutes sur la parution posthume de l'ouvrage de Sicard, à laquelle il semble qu'on travaillait encore en 1733, et sur la fidélité qu'on pouvait attendre de son édition, d'autres, bien renseignés, les partageaient en France : Id. *ibid.* t. I p. 150-153. Bref, l'auteur de cette lettre se montre très au courant de l'affaire et ses soupçons ne sont que trop justifiés.

(1) N° 3 fol. 1 r°, n° 5 fol. 2 v°. Sur la « prétendue ville pétrifiée », à Ras Sem en Cyrénaïque dans la région de Derna, voir Thomas Shaw, Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant, Oxford 1738, p. 383 n. z et, du même, A supplement to a book intituled Travels ..., ibid. 1746 ch. 2, « A dissertation concerning the Petrified City called by the Arabs Ras Sem », p. 10 sv. Il s'agit d'une ville perdue

dans le désert et toute entière pétrifiée avec ses habitants et leurs animaux. Shaw montre que c'est une légende arabe mais, selon son dire, Claude Lemaire, d'abord consul de France à Tripoli de Libye puis au Caire où il meurt en 1722, serait plus disposé à y croire, bien que les recherches qu'il a effectuées sur ordre de la Cour aient été vaines.

- (2) Relation p. vi.
- (3) Pour une édition définitive à partir de ce manuscrit, 67 lignes feraient défaut dans les 3 premiers chapitres à cause de la détérioration des fol. 1-3, que les corrections de Brotier, jamais ad verbum, ne permettent pas de restituer entièrement. Comme ce texte paraît avoir beaucoup circulé en copies (voir Sicard, Œuvres II p. 234 n. 1) on peut espérer raisonnablement le repérage d'un nouveau manuscrit.

au style assez simple et descriptif de Sicard, de même que des remises en ordre de la matière de ses chapitres : il en va ainsi pour l'introduction ampoulée au ch. 6 sur Alexandrie, ou pour le plan du ch. 4 sur le Nil nettement réparti dans l'édition entre Nil moderne et Nil antique. Dans cette opération pas mal de détails concrets disparaissent : un paragraphe sur les îles du Nil, un long historique de la fondation du Caire arabe, le dénombrement des habitants d'Alexandrie — autant de passages conservés dans la Relation de Granger (1). Par la même occasion, le manuscrit permet également de corriger bien des fautes dues à la lecture rapide de l'éditeur (2). Mais sa principale intervention concerne la fin du Discours. Il a d'abord créé de toute pièce, après les ch. 5 et 6 sur le Caire et Alexandrie, un ch. 7 sur Thèbes qui n'existe pas dans le manuscrit, dont les ch. 7 et 8 sont respectivement consacrés aux « Restes de l'ancienne Egypte païenne » et aux « Restes de l'ancienne Egypte chrétienne ». Le contenu de ce nouveau ch. 7 est tiré de l'énumération des ruines de Thèbes au levant et au couchant du Nil telle que donnée dans les « Restes de l'ancienne Egypte païenne », le tout muni d'une introduction éloquente sur la grandeur de Thèbes antique et nourri de quelques détails sur les tombes des Rois provenant de la relation du Voyage aux Cataractes. Du coup, le déjà très bref chapitre sur les restes de l'Egypte païenne s'en trouve encore amaigri, et on sait comment l'éditeur le nourrira à l'aide de notes sur le « nome cynopolite », procédé qu'il utilise également dans le chapitre suivant sur les restes de l'Egypte chrétienne (3). Par ailleurs, il allège ce dernier chapitre d'un paragraphe final restitué par le manuscrit sur la «route que les Hébreux tinrent en partant de Ramesses pour la mer Rouge ... (qui) doit naturellement accompagner la description de l'Egypte chrétienne » (fol. 20). La Relation de Granger utilise le Discours de Sicard d'abord tout au long de la descrip-

La Relation de Granger utilise le Discours de Sicard d'abord tout au long de la description du Caire, p. 133-146 — texte bien plus proche de l'original que celui des Nouveaux Mémoires — puis dans celle d'Alexandrie, aux p. 215-219, beaucoup plus lâchement, enfin très fidèlement, mot à mot généralement, dans les ch. XIII-XV p. 224-250 (h). Cependant, la Relation n'est pas esclave du texte de Sicard. On a signalé plus haut que la copie manuscrite du Discours était annotée, c'est-à-dire que des remarques critiques

les luttes entre pacha et beys (voir plus bas pièce 6). Cette utilisation du *Discours* n'est pas strictement harmonisée avec le récit personnel du voyage de Granger. Ainsi *Relation* p. 246, l'embouchure canopique du Nil est située selon Sicard à la Madié entre Rosette et Aboukir alors que p. 213 Granger la place au boghaz de Rosette.

<sup>(1)</sup> Relation p. 248-9, 133-38 et 218.

<sup>(2)</sup> Ainsi Œuvres II, p. 241 l. 10 lire casse au lieu de capre; p. 246 l. 6 lire le Bahar el Seguir au lieu de le Seguir, le Phar; p. 247 l. 8 lire « ils nomment pic ou pied et demi » au lieu de « ils nomment pied et même pied et demi » ...

<sup>(3)</sup> Œuvres II p. 266 n. 5 et 270 n. 4.

<sup>(4)</sup> A l'exception toutefois des p. 231-235 sur

y sont insérées, délimitées en début et fin par une croix. Or, la *Relation* de Granger tient compte de ces annotations, pour la seule description du Caire par trois fois : est intégrée p. 141 le début d'une note sur les 4 écoles juridiques de l'islam du fol. 10 v°, puis les justes remarques sur la Citadelle, son puits et l'aqueduc du Vieux-Caire qui ne peuvent être antérieurs au XIII° s. servent à éliminer tout ce que Sicard écrit de leur plus haute antiquité.

Dans les deux dernières pièces du dossier, on trouve d'abord, n° 6, un long mémoire sur l'Egypte en 22 pages et 30 articles, parfaitement calligraphié. Il s'intéresse principalement au gouvernement (long développement sur les querelles des beys entre 1720 et 1734) et au commerce de l'Egypte mais trois points au moins le rapprochent des pièces 2 et 3 : même explication de l'origine de la population ancienne du pays, de la crue du Nil et de la « chute de la goutte ». La pièce n° 7, enfin, comprend deux réfutations, l'une et l'autre à l'état de brouillon inachevé, de la théorie de Sicard sur l'itinéraire des Israélites fuyant l'Egypte; quoique leur auteur, un prêtre abyssin résidant au Caire, ait refait le parcours après Sicard, il s'appuie non sur la géographie des lieux mais uniquement sur le texte de l'Exode (1). Le second brouillon est daté du 7 mars 1738.

J'ai posé précédemment la question du rédacteur final de la *Relation* — Granger ou son ami le consul Pignon? — en penchant pour ce dernier. Si ce dossier a vraiment été constitué, comme il le semble bien pour les pièces 2 à 6, en vue de cette rédaction, Granger, de passage en Egypte en 1730-31, puis de nouveau en 1733, mort à Bassora en 1736, ne peut guère l'avoir réuni lui-même : la provenance des pièces est bien cairote mais leur rédaction s'étend de 1734 à 1738 (2). A ce nouvel argument à l'appui d'une rédaction finale de la *Relation* par Pignon, on peut ajouter deux considérations. D'abord, mis à part le manuscrit du *Discours sur l'Egypte*, aucune des autres pièces du dossier ne parle des monuments antiques du pays; sur ce point, le consul du Caire, qui ne les connaissait pas, faute d'avoir visité la Haute Egypte, n'avait pas besoin de documentation ni de préparation puisqu'il possédait le diaire des expéditions de Granger. D'un autre côté, la pente propre de Granger quand il parcourt l'Egypte en quête de ses monuments est

<sup>(1)</sup> Une information cependant mérite d'être retenue. Sicard prétend que le cimetière juif du Caire se trouve à el-Basātīn « de temps immémorial » (Œuvres II p. 137). Pas du tout, lui répond-on, ce n'est que depuis 83 ans (soit, si l'on retient la date de 1738 pour cette pièce du dossier, en 1655) et, pour mieux assurer le respect

des lieux, la communauté juive en a confié en 1677 la propriété « au chef des cherifs qui y a établi sa demeure » (fol. 2 v° - 3 r°).

<sup>(2)</sup> Rappelons que le texte de la *Relation* est déposé pour édition en 1741 et que le livre est imprimé en 1745. Aucune pièce du dossier n'est postérieure à la première de ces dates.

d'herboriser dès qu'il en a l'occasion (1); or, aucun des résultats de cette recherche qui lui tient à cœur n'apparaît dans les pages du livre consacrées à la description du pays moderne.

Au-delà de la question étroite du rédacteur final d'un livre, la cuisine dont il est l'objet — ce que j'ai appelé la toilette parisienne d'un texte comme le *Discours sur l'Egypte* de Sicard — pose bien des problèmes sur la valeur des informations « objectives » qu'il transmet <sup>(2)</sup>. On a vu également qu'il ne faut pas trop heurter de front les positions prises par les savants en titre, maîtres des connaissances en la matière dans les grands centres scientifiques de l'époque, et le *Parallèle géographique de l'Egypte ancienne et de l'Egypte moderne* de Sicard pourrait bien avoir été victime de la position « périphérique » et trop indépendante de son auteur <sup>(3)</sup>. Enfin, dans la collecte des informations de tout genre, y compris scientifique, sur l'Egypte comme d'ailleurs sur l'ensemble du monde arabo-ottoman de l'époque, le dossier de Namur souligne le rôle du consul, permanent sur les lieux tandis que le chercheur ne fait que passer. Les consuls ont évidemment des intérêts prioritaires, notamment politiques et commerciaux. Alors comme maintenant, l'informateur et le public auquel est destinée l'information conditionnent finalement le visage du pays et de la société que transmet à l'étranger la publication d'une « description » de l'Egypte.

<sup>(1)</sup> Relation p. 29, 97, 106, 201 et 212.

<sup>(2)</sup> Question de chiffres par exemple : Sicard et Granger qui dépend de lui sur ces points donnent un nombre différent pour les habitants d'Alexandrie (12 à 15.000 environ selon Sicard dans la pièce n° 4 fol. 14 r°, 14 à 15.000 selon *Relation* p. 218) comme pour les moines de Saint-Antoine et de Saint-Paul (25 dans le premier et 14 dans

le second selon *Relation* p. 111 et 120, contre respectivement une quinzaine et une douzaine selon Sicard, *Œuvres* I p. 21 et 40). Qui dit le plus juste? La *Relation* donne-t-elle des chiffres différents pour plus de précision, ou pour mieux se démarquer du texte qu'elle copie?

<sup>(3)</sup> Pièce n° 2 du dossier.